



## **Conférence générale**

### **Treizième session**

Vienne, 7-11 décembre 2009

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

### **Activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie et l'agrobusiness**

## **Activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie et l'agrobusiness**

### **Note du Secrétariat**

Le présent document dresse un rapport d'étape sur les activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie et l'agrobusiness.

## **I. Historique**

1. Le 22 juillet 2008, l'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont tenu conjointement une réunion d'information sur la crise alimentaire mondiale à l'intention des États Membres. Elles ont brossé un tableau de la crise, en insistant sur ses causes profondes, ses conséquences possibles et les réponses apportées par les gouvernements et la communauté internationale. L'ONUDI a par ailleurs présenté sa position sur la crise, et fait connaître la contribution qu'elle pourrait apporter pour la surmonter, en soulignant en particulier le rôle que pourrait jouer l'agro-industrie pour promouvoir la sécurité alimentaire et la croissance économique.

2. Une deuxième réunion d'information à l'intention des États Membres a été organisée le 23 septembre 2008. Dans le cadre de la réponse de l'ONUDI à la crise alimentaire, trois groupes d'activités et de programmes ont été mis en exergue: a) la fonction de plaidoyer de l'Organisation et son rôle de prestataire de services de

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



conseils de haut niveau; b) des exemples de programmes axés sur la sécurité alimentaire lancés par l'ONUDI; et c) des programmes en cours d'exécution qui ont un haut niveau d'impact.

3. Un résumé des exposés présentés lors des deux réunions a été établi et un rapport envoyé à toutes les missions permanentes en septembre 2008<sup>1</sup>. Un rapport détaillé du Directeur général sur la manière dont l'ONUDI peut contribuer au mieux à une solution à l'échelle du système de la crise alimentaire mondiale, établi en application de la décision IDB.34/Dec.6 du Conseil, a ensuite été communiqué aux États Membres afin qu'ils l'examinent (document IDB.35/9).

4. Le 26 mai 2009, suite à une nouvelle réunion d'information sur les activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie et à la demande d'un État Membre, une présentation intitulée "UNIDO's Activities in the Field of Agro-Industries – Building Capacity for Reducing Social and Economic Disparities" (Activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie – renforcer les capacités pour réduire les disparités sociales et économiques) a été élaborée et communiquée à tous les États Membres. Un rapport détaillé, établi sur la base de cette présentation faite le 26 mai 2009, a été communiqué au Conseil sous la cote IDB.36/CRP.5. Il comprenait trois parties principales: a) une brève description des activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie, qui met en exergue certaines tendances et difficultés techniques et économiques, ainsi que la réponse apportée par l'ONUDI; b) les activités de l'Organisation en matière de renforcement des capacités pour assurer la sécurité alimentaire et réduire les disparités sociales et économiques; et c) des conclusions proposant la voie à suivre, qui peuvent être résumées comme suit:

i) La crise alimentaire a été l'occasion de démontrer que les activités menées par l'ONUDI dans le secteur agro-industriel peuvent porter principalement sur la mise en œuvre des mesures structurelles nécessaires à long terme pour renforcer la sécurité alimentaire dans les pays et les régions les plus touchés, tout en assurant la création de richesse par la croissance économique;

ii) Toutefois, pour que l'ONUDI puisse fournir les services requis, des modalités appropriées doivent être mises en place pour mobiliser les ressources financières nécessaires. C'est dans ce contexte que le Directeur général a proposé que soit créé un fonds d'affectation spéciale pour l'amélioration de la sécurité alimentaire par la promotion de l'agro-industrie et de l'agrobusiness, qui est présenté en détail au chapitre III A du document IDB.36/12/Add.1.

## II. Suite donnée à la décision IDB.36/Dec.16 du Conseil

5. À la trente-sixième session du Conseil, qui s'est tenue du 23 au 26 juin 2009, les États Membres ont soulevé différentes questions au titre des points 9 et 17 de l'ordre du jour, consacrés respectivement à la crise alimentaire mondiale et aux activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie et l'agrobusiness. Pour l'essentiel, celles-ci peuvent être regroupées dans les trois catégories suivantes:

---

<sup>1</sup> Note d'information n° 27 du 17 septembre 2008, accompagnée d'un rapport intitulé *Addressing the world food crisis*.

a) Mesure dans laquelle l'ONUDI coopère avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment la FAO, le Fonds international pour le développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et d'autres institutions internationales actives dans l'agro-industrie, et manière dont le renforcement de la coordination pourrait permettre d'obtenir de meilleurs résultats et d'éviter les chevauchements;

b) Ventilation des ressources affectées par l'ONUDI aux projets agro-industriels dans les programmes de coopération technique et possibilités d'attirer de nouveaux investissements dans le secteur;

c) Liste des différentes technologies nécessaires pour garantir une croissance durable dans l'agro-industrie et cas de transferts réussis de technologies ayant permis de réduire les pertes après récolte et de renforcer les chaînes de valeur de l'agrobusiness.

6. Un résumé de la réponse initiale du Secrétariat aux commentaires faits par les États Membres à la trente-sixième session du Conseil a été diffusé le 2 juillet 2009<sup>2</sup>. Pour donner suite à la décision IDB.36/Dec.16 du Conseil, deux réunions d'information complémentaires ont été organisées. La première, qui a donné lieu à un exposé et à répondu en détail à toutes les questions soulevées par les États Membres, a eu lieu le 11 septembre 2009. L'exposé comprenait 20 groupes de déclarations, qui ont également été distribués aux missions permanentes le jour même. La deuxième réunion, tenue le 27 octobre 2009, a vu le lancement du livre intitulé *Agro-industries for Development* (Agro-industrie et développement), élaboré par la FAO, le FIDA et l'ONUDI, les trois organisateurs du Forum mondial pour l'agro-industrie tenu à New Delhi en avril 2008. Il a été diffusé le 28 octobre 2009. Un bref rapport du Président du Conseil du développement industriel sur les consultations informelles menées en application de la décision IDB.36/Dec.16 a par ailleurs été publié sous la cote GC.13/16.

7. Les principales informations que l'ONUDI a communiquées aux États Membres au cours de ces réunions peuvent être résumées comme suit:

a) Entre 2004 et 2008, l'ONUDI a accru ses activités de coopération technique de quelque 30 %. Sur la même période, les activités directement liées à la coopération technique dans le secteur agro-industriel ont augmenté de 260 % environ, passant de 5,2 à 18,6 millions de dollars.

b) Dans le cadre de sa collaboration avec le secteur agro-industriel<sup>3</sup>, l'ONUDI fournit un certain nombre de facteurs de production (intrants productifs) que les gouvernements entreprennent de développer dans le cadre d'interventions et d'investissements à grande échelle. Grâce au transfert de connaissances (technologie et gestion), elle a instauré, ou renforcé, les capacités des États Membres pour leur permettre notamment de remettre en état des installations techniques, de développer les ressources humaines, de mettre en place des systèmes d'énergies plus efficaces et renouvelables pour les activités productives et d'introduire des systèmes de gestion de l'environnement au niveau des usines ou des installations.

---

<sup>2</sup> Note d'information n° 34 du 2 juillet 2009, accompagnée d'un résumé des commentaires faits par le Secrétariat en réponse aux déclarations des États Membres.

<sup>3</sup> Comprend quatre groupes de produits de base plus la fabrication d'un certain nombre d'intrants agricoles (alimentation, cuir, textiles, bois et machines agricoles).

8. On notera par ailleurs que les thèmes de l'agro-industrie et de l'agrobusiness seront traités dans la proposition de l'ONUDI concernant l'appui à l'Initiative méditerranéenne de développement des entreprises. Dans ce contexte, la coopération sera étendue au réseau des Bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI pour compléter les activités de coopération technique par la promotion d'investissements et de technologies responsables auprès des petites et moyennes entreprises, afin de maximiser l'impact sur le développement et les retombées.

### **III. Les défis à venir**

9. Les principaux défis que les États Membres et l'ONUDI devront relever, et les domaines dans lesquels l'agro-industrie peut apporter des résultats concrets, peuvent se diviser en six étapes séquentielles: a) augmenter la production agricole et animale de 25 à 50 % d'ici à 2025, malgré des ressources en terre et en eau limitées; b) doubler les rendements, tout en réduisant les pertes après récolte, en particulier en Afrique; c) organiser les petits exploitants dans le monde entier, en particulier en Afrique, et utiliser les connaissances les plus récentes possibles (technologie et gestion) susceptibles d'être assimilées par les groupes cibles; d) adopter les politiques nécessaires pour créer un environnement favorable au développement; e) renforcer les capacités productives dans les zones agricoles et non agricoles pour optimiser l'utilisation des ressources locales; et f) préparer et orienter les responsables locaux et les associations de producteurs pour négocier sur le marché international (notamment en ce qui concerne les normes internationales et privées), et à terme, faire accéder leur pays aux marchés mondiaux.

10. Il ne fait aucun doute que ces mesures seront très coûteuses. Les investissements devront provenir en premier lieu des acteurs du secteur privé. Ainsi, il reviendra au secteur public de créer et de préserver les conditions nécessaires pour que le secteur privé (y compris les agriculteurs) puisse investir de manière rentable dans l'agrobusiness et l'agro-industrie<sup>4</sup>.

### **IV. Conclusions à l'impact des activités de l'ONUDI intéressant l'agro-industrie**

11. L'ONUDI s'emploie à réduire la pauvreté en créant ou en renforçant les capacités productives des pays grâce à l'amélioration quantitative et qualitative de la performance industrielle. Elle accomplit sa mission principalement grâce au transfert de connaissances (technologie et gestion) pouvant ensuite être utilisées dans le secteur agro-industriel.

12. Traditionnellement, la coopération technique relative aux liens entre l'agriculture et l'agrobusiness mettait l'accent sur les microfacteurs permettant

---

<sup>4</sup> Des informations plus détaillées figurent dans le document intitulé *Accelerating Agribusiness and Agro-industries Development in Africa: A Programme Framework*, document d'information établi par l'ONUDI et la FAO pour la Conférence de haut niveau pour le développement de l'agri-business et des agro-industries en Afrique (HLCD-3A), qui se tiendra à Abuja (Nigéria), en mars 2010.

d'adapter les structures existantes à la demande du marché. Mais l'ONUDI a élargi la portée de son cycle d'assistance traditionnel, qui était axé principalement sur le cycle des projets, et est devenue, de plus en plus, un prestataire de services de conseils de haut niveau aux États Membres, dans le cadre de programmes et de projets de coopération technique, et d'activités de forum mondial. Cette évolution est illustrée par la série de réunions que l'Organisation a tenues récemment à l'échelle mondiale et régionale, et par la prise en compte des principales conclusions de ces rencontres dans ses activités quotidiennes.

13. Parallèlement, l'Organisation s'est attachée à renforcer ses activités stratégiques, normatives et d'amont. Pour fournir une base à son approche sectorielle, l'ONUDI s'intéresse à l'ensemble de la chaîne de valeur agro-industrielle, y compris les institutions financières et plusieurs autres acteurs, notamment d'autres organismes des Nations Unies, en vue de renforcer l'impact de ses programmes et projets.

14. L'ONUDI se félicite des conseils et de l'appui constructifs qu'elle a reçus des États Membres depuis la première réunion d'information organisée conjointement avec la FAO, le 22 juillet 2008. À partir de modèles concrets de programmes et de projets de coopération technique qui ont fait leurs preuves, il s'agit à terme de renforcer l'impact des services qui impulsent les changements structurels nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et prévenir de nouvelles crises alimentaires, et d'affirmer le rôle que doit jouer l'ONUDI en tant que prestataire de services de conseils de haut niveau aux États Membres, pour promouvoir la croissance industrielle en vue de la réduction de la pauvreté et du développement.

## **V. Mesures que pourrait adopter la Conférence générale**

15. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document.

---